

Questions orales

que le gouvernement du Québec doit respecter sa signature et entériner l'entente du 19 juillet.

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, je ne pense pas que le ministre s'est rehaussé et qu'il a convaincu qui que ce soit en discréditant l'actuel commandant en chef du collège, en disant qu'il ne connaissait rien à l'opération, alors qu'il est lui-même nommé par le gouvernement pour gérer le Collège. C'est le représentant du gouvernement pour diriger le Collège et l'institution, et on nous dit qu'il ne connaît pas son travail. On s'abrite derrière des fonctionnaires qui vivent à l'ombre et sous le bras du ministre.

Manifestement, le ministre continue de croire qu'il est le seul à avoir le pas dans ce dossier. Partage-t-il l'avis du colonel Parisien selon qui le Collège de Kingston est incapable d'apporter aux élèves-officiers le soutien adéquat pour leur permettre de s'intégrer en français aux forces armées, et que le taux de décrochage sera plus élevé dans leur cas?

• (1420)

[Traduction]

L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, puisque nous ne parlons pas de l'entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada, mais du fonctionnement des Forces armées canadiennes, il convient que je réponde à la question du député.

Le commandant dont on parle ici a été envoyé sur place l'été dernier pour fermer le collège. Il n'a pas pris part à la décision initiale et, par conséquent, il n'a pas été informé de toutes les données financières qui m'ont été communiquées, à titre de ministre, ainsi qu'au ministère lorsque la fermeture a été annoncée.

Des explications s'imposent. Le commandant, comme bien des commandants de bases partout au pays, a été confronté à des gens très frustrés et très en colère parce qu'ils perdront leur emploi au moment de la fermeture de la base. C'est la même chose à Chatham, Cornwallis, Dartmouth ou North Bay. Le commandant s'efforce de ménager autant qu'il peut les gens qu'il a rencontrés.

Il croyait sincèrement qu'il aidait la cause. Nous lui avons fait remarquer que les données contenues dans sa lettre étaient incomplètes. Je crois qu'il s'est rendu compte que la situation que nous avons décrite à l'origine et les faits sur lesquels a été fondée notre décision justifiaient celle-ci.

[Français]

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, le commandant du Collège de Saint-Jean, à qui on avait donné le mandat de fermer le Collège, une fois sur le terrain, a réalisé que les ordres qu'on lui avait donnés n'avaient pas de bon sens. C'est ce qui justifie, je pense, sa prise de position.

Le vérificateur général affirme, dans son rapport livré aujourd'hui, que la mauvaise gestion du parc immobilier de l'armée canadienne coûte plus de 100 millions de dollars par

année au gouvernement canadien. Par ailleurs, le ministre des Affaires intergouvernementales prétend effectuer des économies de 23 millions avec la fermeture du Collège de Saint-Jean, tout en prenant bien soin de ne pas soustraire des 23 millions les frais qui s'ajouteront au budget du Collège de Kingston pour assurer les activités d'enseignement qui y seront transférées.

Pourquoi le gouvernement n'admet-il pas s'être trompé de cible dans ses coupures en visant le Collège militaire de Saint-Jean plutôt que les pratiques de mauvaise gestion qui engloutissent annuellement quatre fois le budget total de toutes les activités d'enseignement qui se déroulent à Saint-Jean?

[Traduction]

L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, aussi regrettable que cela puisse être, le gouvernement a pris la bonne décision pour des raisons financières en fermant les deux collèges militaires, soit le collège Royal Roads et le Collège militaire royal de Saint-Jean. En fait, nous avons fermé un certain nombre d'installations d'un bout à l'autre du pays, ce qui a causé d'importantes difficultés financières à de nombreuses collectivités.

Il ne faut pas perdre de vue ici que les tactiques de l'opposition, le Bloc québécois, et du gouvernement du Québec ne font que distraire les gens qui ont une décision très importante à prendre. En effet, ces gens doivent décider, d'ici le 7 janvier, s'ils accepteront ou non l'offre du gouvernement dans le cadre du plan de réduction du personnel civil.

Ce qui se passe, c'est que les députés d'en face, en recourant à de telles tactiques, donnent à ces gens l'espoir que le gouvernement reviendra sur sa décision. Le gouvernement ne reviendra pas sur sa décision, et les députés d'en face se nuisent et nuisent aux Québécois en agissant ainsi.

[Français]

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, c'est exact que l'opposition veut redonner espoir aux gens de Saint-Jean à l'encontre du ministre qui s'entête dans sa position.

Des voix: Bravo!

M. Gauthier (Roberval): Je vous livre une citation du vérificateur général du Canada: «Le gouvernement continue de dépenser pour ses biens immobiliers des millions de dollars de plus qu'il n'est nécessaire.» «Ces dépenses, rappelle le vérificateur, sont occasionnées par des décisions politiques inconsidérées.»

Le ministre des Affaires intergouvernementales réalise-t-il que la construction d'infrastructures pour accueillir 1 200 élèves-officiers à Kingston, alors que ce nombre sera ramené à 900 d'ici deux ans, constitue ce gaspillage, surtout que ces équipements existent déjà à Saint-Jean?

[Traduction]

L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, il y a un certain nombre d'erreurs de faits dans la question du député.